

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

Honneur – Fraternité – Justice

**Ministère des Finances**

**Direction du Trésor et de la Comptabilité Publique**



**RAPPORT TRIMESTRIEL  
SUR LES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT**

PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNEE 2006

Version juin 2006

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	3
1. Recettes .....	4
1.1. Recettes fiscales .....	5
1.1.1. Comportement par rapport au programme des recettes fiscales .....	5
1.1.2. La répartition des performances par nature .....	6
1.2. Recettes non fiscales.....	8
2. Dépenses.....	12
3. Solde.....	14
4. Financement.....	15
5. Classification fonctionnelle et exécution des dépenses de lutte contre la pauvreté.....	17

## GRAPHIQUES

Graphique 1: Recettes totales (pétrole et dons compris).....	4
Graphique 2: Comportement par rapport au programme des recettes fiscales .....	5
Graphique 3: Performances détaillées de recette fiscales.....	6
Graphique 4: Evolution des recettes fiscales pour le Trimestre 1 de 2006 .....	8
Graphique 5: Performances détaillée des recettes non fiscales .....	9
Graphique 6: Performances globales de recettes non fiscales.....	10
Graphique 7: Evolutions de recettes non fiscales pour le trimestre 1 de 2006 .....	11
Graphique 8: Performances des dépenses .....	12
Graphique 9: Evolution des dépenses au premier trimestre de 2006 .....	13
Graphique 10: Comportement des soldes.....	14
Graphique 11: Comportement du financement.....	16
Graphique 12: Résultats pour les principales fonctions .....	17
Graphique 13: Exécution des dépenses de lutte contre la pauvreté .....	18

## ANNEXES

Annexe 1: Tableau des opérations financières de l'Etat de Janvier à Juin 2006.....	19
Annexe 2 : Tableaux des opérations financières révisés dans le cadre du SMP (version mai 2006) .....	20
Annexe 3: Analyse de l'apurement des arriérés.....	21

## INTRODUCTION

1. Dans le cadre du Programme de six mois suivi par les services du Fonds Monétaire International (SMP), le Gouvernement Mauritanien s'est engagé entre autres à élaborer un rapport trimestriel des opérations financières de l'Etat (central) et un tableau mensuel de ces opérations extrait de la balance du Trésor.
2. Ce rapport trimestriel synthétise l'exécution budgétaire au cours des trois premiers mois de l'année 2006. Il décrit l'évolution des grandeurs budgétaires d'un mois à l'autre et mesure les performances par rapport aux critères du programme SMP.
3. Ce rapport mettra un accent particulier sur l'analyse des recettes fiscales et des recettes pétrolières.
4. Le rapport présente et analyse une classification fonctionnelle des dépenses.
5. Les dépenses de lutte contre la pauvreté feront l'objet d'une analyse spécifique (classification fonctionnelle, proportion du total des dépenses).
6. Le rapport s'intéresse aussi au volume et à la structure du financement et compare le volume de financement par source aux plafonds fixés par le programme.
7. Les variations d'arriérés intérieurs font l'objet d'une analyse particulière (annexe 3), qui apprécie l'effort mensuel d'apurement des arriérés 2005 et le précise le volume d'instances accumulées sur la gestion du premier trimestre de 2006.
8. L'exécution du premier trimestre a été caractérisée par le respect du programme.
9. Les dépenses ont été financées par un effort de recouvrement de recettes et non par financement bancaire comme le montrent les données du financement du TOFE.
10. Les dépenses ont été exécutées à part quasi égales en quatre principales rubriques et s'élèvent à 33.7 Milliards d'Ouguiya. Les investissements sur ressources extérieures et les intérêts de la dette extérieure ont été exécutés à hauteur de 8.6 Milliards d'Ouguiya, l'ensemble des arriérés s'exécutant à 8.7 Milliards, les dépenses de lutte contre la pauvreté à 8.42 Milliards et les autres dépenses à 8 milliards d'Ouguiya.

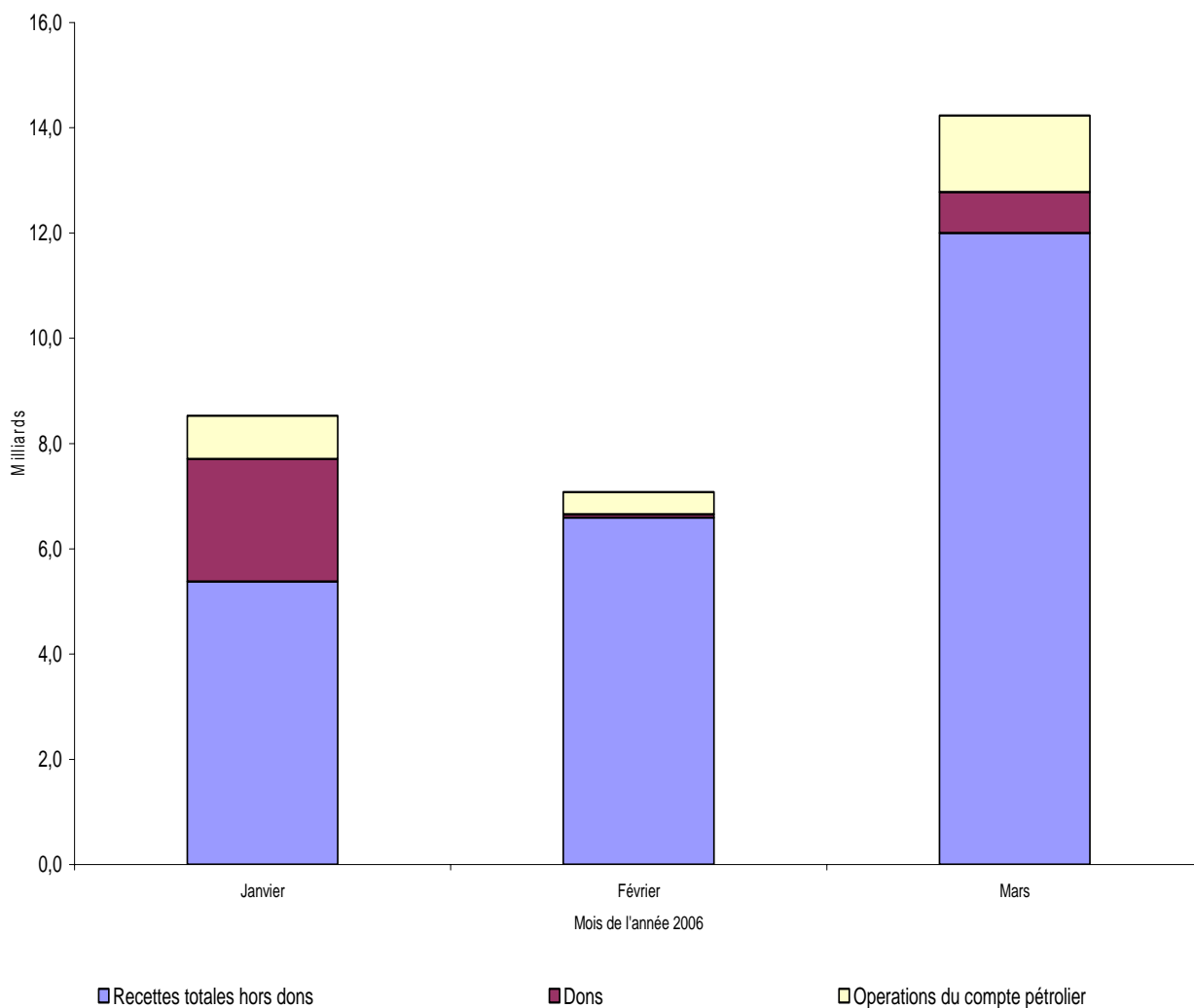
## 1. Recettes

11. Les recettes totales réalisées au cours du premier trimestre de l'année 2006 s'élèvent à 29,8 milliards d'Ouguiya. Les recettes hors pétrole ont atteint 27,2 milliards d'Ouguiya. Ce montant excède d'environ 3 milliards le niveau retenu pour le premier trimestre dans le cadre des prévisions du programme suivi par les services du FMI (24,3 milliards d'Ouguiya). Les réalisations du mois de mars représentent la totalité des réalisations au cours des deux premiers mois de janvier et de février.

12. Ces trois milliards ont été réalisés au cours du mois de mars pour diverses raisons.

- Le 31 mars représente le deadline du paiement de l'impôt sur les bénéfices (BIC) de l'exercice 2005.
- Le dénouement du blocage au niveau du cordon douanier consécutif à l'abandon par les services douaniers de la pratique de forfaitisation.

**Graphique 1: Recettes totales (pétrole et dons compris)**



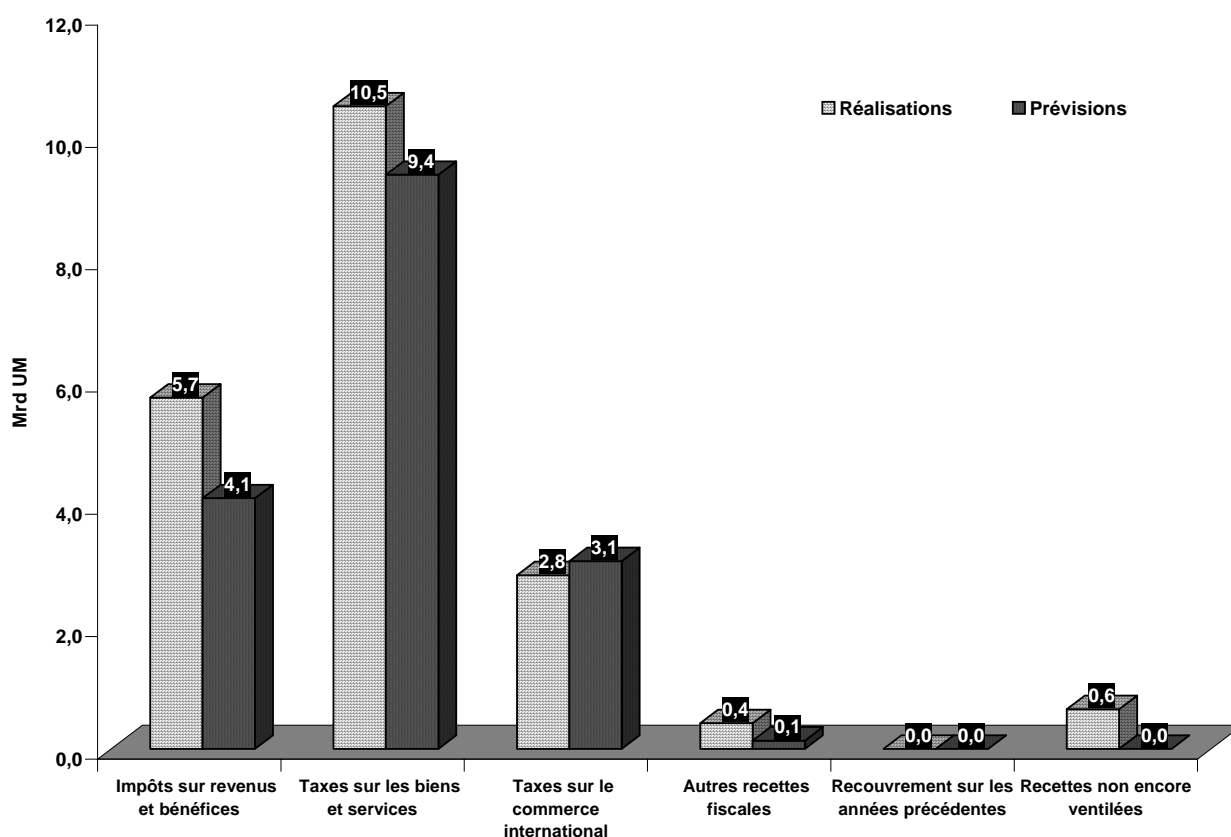
13. Comme le montre le graphique<sup>1</sup> 1, la prévision linéaire par mois se situe au niveau de 8 milliards d'Ouguiya. Le cumul des réalisations des deux premiers mois a été réalisé au courant du seul mois de mars.

## 1.1. Recettes fiscales

14. Les recettes fiscales du premier trimestre s'élèvent à 20.2 milliards d'Ouguiya, soit un excédent de 3.5 milliards par rapport à la prévision trimestrielle du programme qui s'élève à 16,7 milliards. L'essentiel de cette performance a été réalisé au mois de mars pour les raisons citées plus hauts et aussi grâce à un suivi renforcé de ces recettes au cours de ce mois. Lequel suivi a permis d'augmenter sensiblement l'effort de recouvrement sans pour autant que cela ne se traduise par des avances sur les recettes des mois suivants.

### 1.1.1. Comportement par rapport au programme des recettes fiscales

Graphique 2: Comportement par rapport au programme des recettes fiscales



15. L'évaluation des performances par nature de recettes par rapport au programme (voir **Comportement par rapport au programme des recettes fiscales**) montre globalement que celui-ci est respecté à l'exception des taxes sur le commerce

<sup>1</sup> La distribution mensuelle des dons du graphique 1 ne correspond pas aux flux enregistrés, cependant le volume trimestriel est correct.

international, recouvrées par la douane. Cette contre-performance s'explique par la diminution des droits de douane sur certains produits à grande consommation dans la loi de finances 2006. Quoi qu'il en soit, l'écart enregistré n'est que de 300 Millions d'ouguiya.

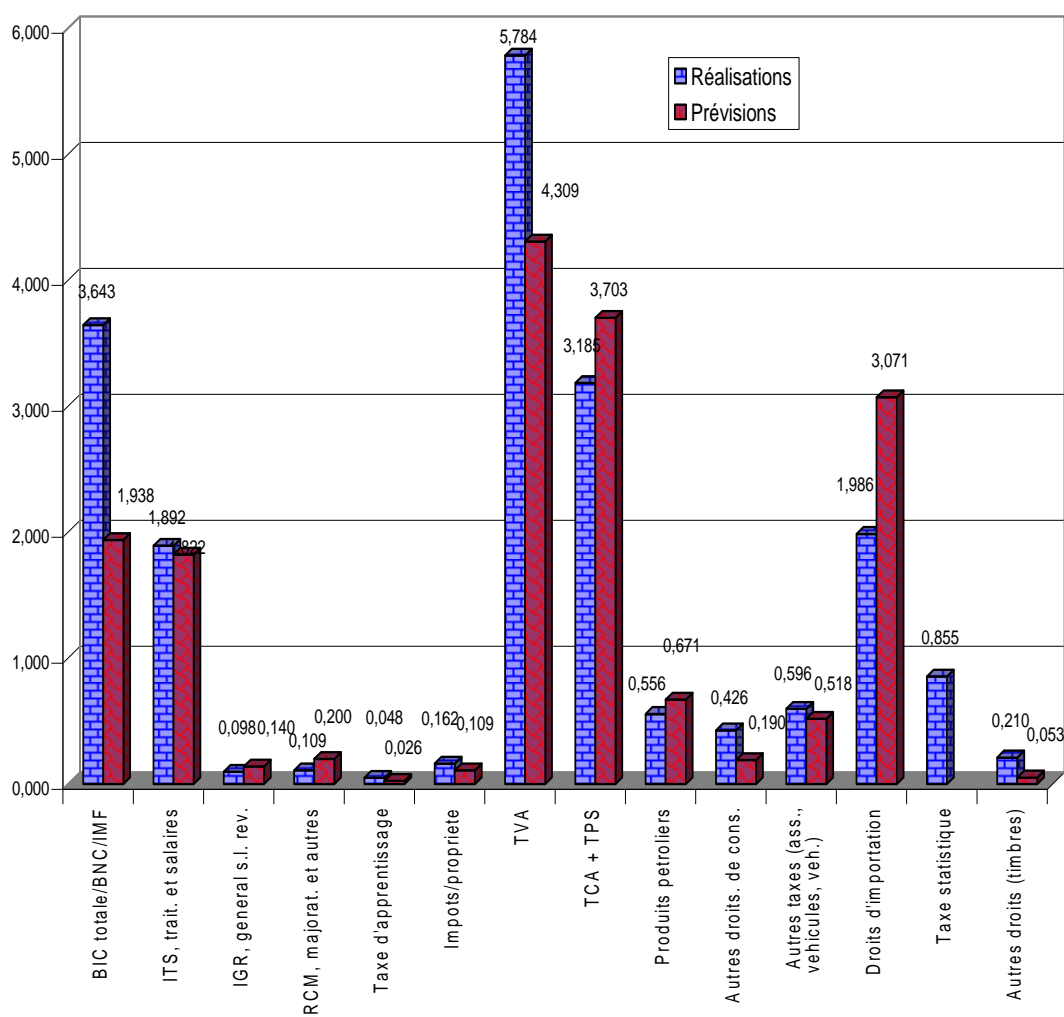
16. En ce qui concerne les autres grandes rubriques de recettes fiscales, les réalisations sont nettement supérieures aux prévisions comme le montre le graphique 2. Ces bons résultats en terme de mobilisation des recettes fiscales sont probablement dus :

- Un monitoring rapproché (plan de trésorerie hebdomadaire, régulière concertation entre les directions, etc.),
- Effort soutenu des directions générales des douanes et des impôts,
- Allègement des procédures administratives

Les raisons citées plus haut y ont contribué aussi.

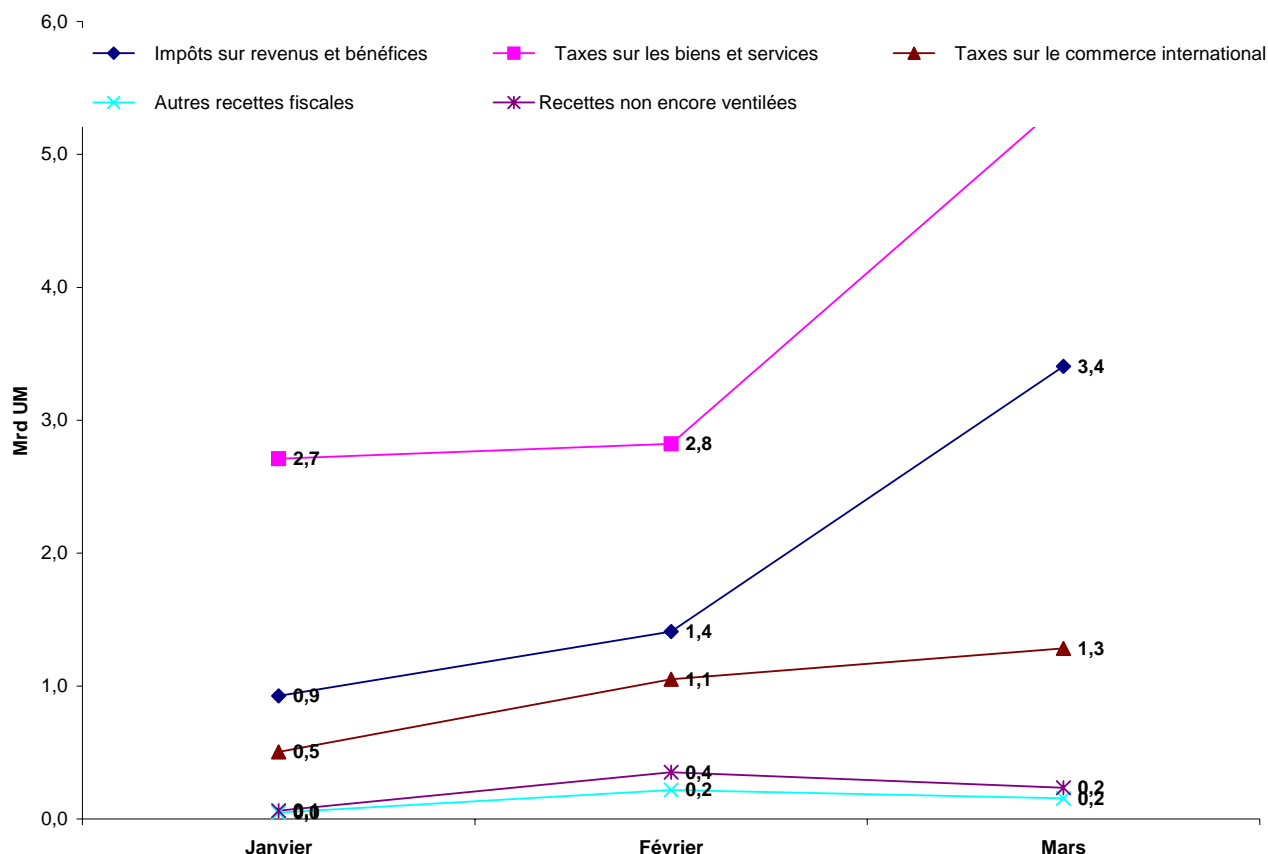
### 1.1.2. La répartition des performances par nature

Graphique 3: Performances détaillées de recette fiscales



17. Les recettes fiscales qui représentent la majeure partie des recettes (65%) comprennent la TVA qui en fait environ 1/3 est suivie par le BIC (Impôts sur les bénéficiaires commerciaux) qui occupe la deuxième place. Ceci est ordinaire compte tenu du fait que la fin du premier trimestre coïncide avec la date limite des déclarations annuelles du BIC déposées par les grandes et moyennes entreprises dites travaillant au réel. Ce comportement aura certainement à changer pour le reste de l'année.
18. Le BIC est collecté aussi bien par la DGI que par la DGD. Cette dernière le perçoit sous forme d'acomptes sur le BIC. Le Trésor participe aussi à la collecte de cet impôt en opérant des précomptes sur les mandats budgétaires.
19. En troisième position, nous avons les impôts sur le commerce international collectés par la Direction générale des douanes et qui sont essentiellement le Droit Fiscal à l'importation et la Taxe statistique. Ces impôts sont sensés être réguliers tout le long de l'année car ils dépendent directement de l'activité d'importation qui se maintient selon un rythme quasi constant durant toute l'année.
20. L'ITS et la TCA sont des impôts réguliers à déclaration mensuelle pour le premier et trimestrielle pour la seconde. Il est néanmoins constaté que quasiment seule la SNIM a déjà payé la TCA. En effet la TCA en tant qu'impôt n'existe plus elle a été remplacée par la Taxe Unique qui n'a été déjà payée que par la SNIM. Ce constat va naturellement susciter des analyses qui fourniront les explications et dégageront la conduite à tenir pour améliorer les résultats de la mobilisation de la TCA. (la DGI abrite la Direction du Recouvrement Fiscal, qui périodiquement sur la base des analyses effectuées par le biais d'une application informatique de recouvrement fiscale intitulée AIER initierait des contrôles fiscaux spécifiques à la TCA).
21. IGR (impôts généraux sur le revenu), IRCM (impôts sur les revenus des capitaux mobiliers), TCA+TPS (Taxe sur le chiffre d'affaires et Taxe sur les prestations de services), TPP (taxe sur les produits pétroliers) et les droits d'importations, les niveaux fixés par le programme n'ont pas été atteints, malgré l'atteinte de l'objectif global. Les raisons possibles à ce fait sont :
- Une évaluation imparfaite du programme,
  - Le recouvrement de l'IGR qui était émis par la DGI et recouvré par le Trésor, vient de faire l'objet d'une réforme qui en confie l'entière responsabilité à la DGI (émission et recouvrement). En effet le Trésor se plaignait de la qualité des émissions IGR qu'ils recevaient, destinées généralement à des adresses erronées et à montants souvent surestimés ce qui en rendait le recouvrement quasi impossible.
  - La taxe statistique additionnée aux droits de douanes et assimilés donne un résultat en dessus de la prévision pour le poste des impôts sur les importations, hors que les seuls droits de douanes sont en dessous du seuil recherché. Cela renforce la première hypothèse avancée de certaines imperfections dans les estimations du programme. (DD diminué, tst constante)

**Graphique 4: Evolution des recettes fiscales pour le Trimestre 1 de 2006**



22. L'évolution des recettes fiscales durant le trimestre s'est caractérisée par un mois de janvier au recouvrement faible, un mois de février moyen et un très fort mois de mars. Un tel comportement s'explique par:

- le début de l'année où toute l'économie est dans une phase d'évaluation (arrêt de bilan) (bimestre) ;
- la mise en place des nouvelles réformes (bimestre) ;
- le 31 mars est la date buttoir de déclaration BIC.

23. Le comportement du mois de mars aurait pu être engendré par un effort excessif, en contradiction avec la politique suivie du recouvrement, mais cela aurait provoqué une chute vertigineuse des recettes fiscales en avril, ce qui on le verra plus tard n'a pas eu lieu.

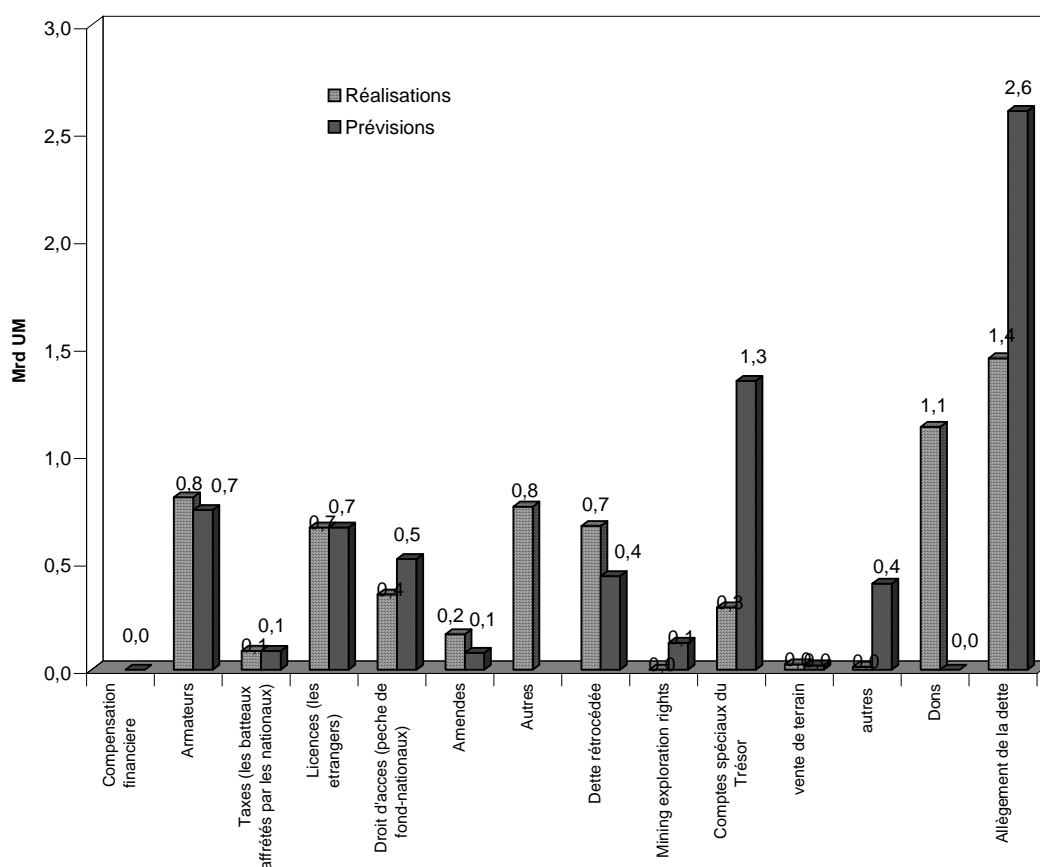
## 1.2. Recettes non fiscales

24. Les recettes non-fiscales n'ont représenté que 3,82 milliards. Ce résultat est légèrement en dessous des prévisions qui sont de 4,41 Milliards d'ouguiya. Contrairement aux recettes fiscales, la mobilisation de ces recettes incombe généralement à des structures de l'Etat ne relevant pas du Ministère des finances (Ministère des pêches et de l'économie maritime) et sont ainsi donc moins maîtrisables.



25. Les recettes non fiscales n'ont représenté que 4,01 milliards y compris 1,21 d'autres recettes non fiscales pétrolières parvenues les derniers jours de mars.
26. L'analyse du détail des recettes non fiscales montre que les recettes émanant des activités de pêche ont tous atteint les seuils du programme, même si elles n'atteignent pas la tendance générale de dépassement qui a été constatée pour les recettes fiscales. Au niveau des droits d'accès un gap de 0.1 Milliard est enregistré. Des erreurs d'imputation ont certainement été à l'origine de ce gap, car les autres recettes non-fiscales ont enregistré exactement le montant mais cette fois en surplus par rapport aux prévisions.
27. Des erreurs d'imputation de recettes non-fiscales ont été décelés notamment au niveau des recettes des pêches. Dans ce cadre, l'outil de recouplement entre la situation sommaire des recettes et la situation comptable issue des centralisations sera mis en place par la Direction durant le second trimestre, ce qui va sensiblement améliorer la qualité des imputations comptables des recettes toutes natures confondues.

Graphique 5: Performances détaillée des recettes non fiscales

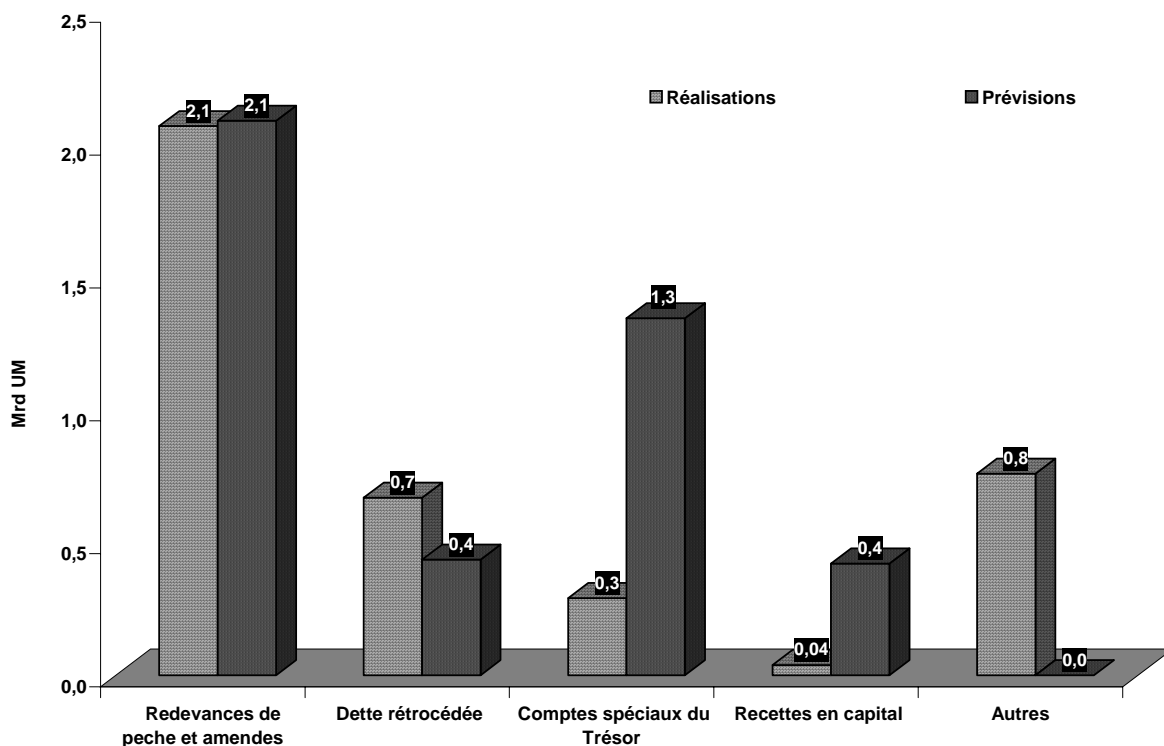


28. Selon le modèle arrêté avec le FMI pour le TOFE, les recettes non-fiscales contiennent aussi les recettes sur comptes spéciaux du Trésor (recettes dont l'affectation budgétaire est connue d'avances) ainsi que les recettes en capital.

29. La réalisation des recettes sur comptes spéciaux a été bien en dessous de la prévision. Ce phénomène devra être compensé au cours du second trimestre.

30. Les 0.8 Milliards de recettes non fiscales correspondent au paiement de la licence Mauritel.

Graphique 6: Performances globales de recettes non fiscales



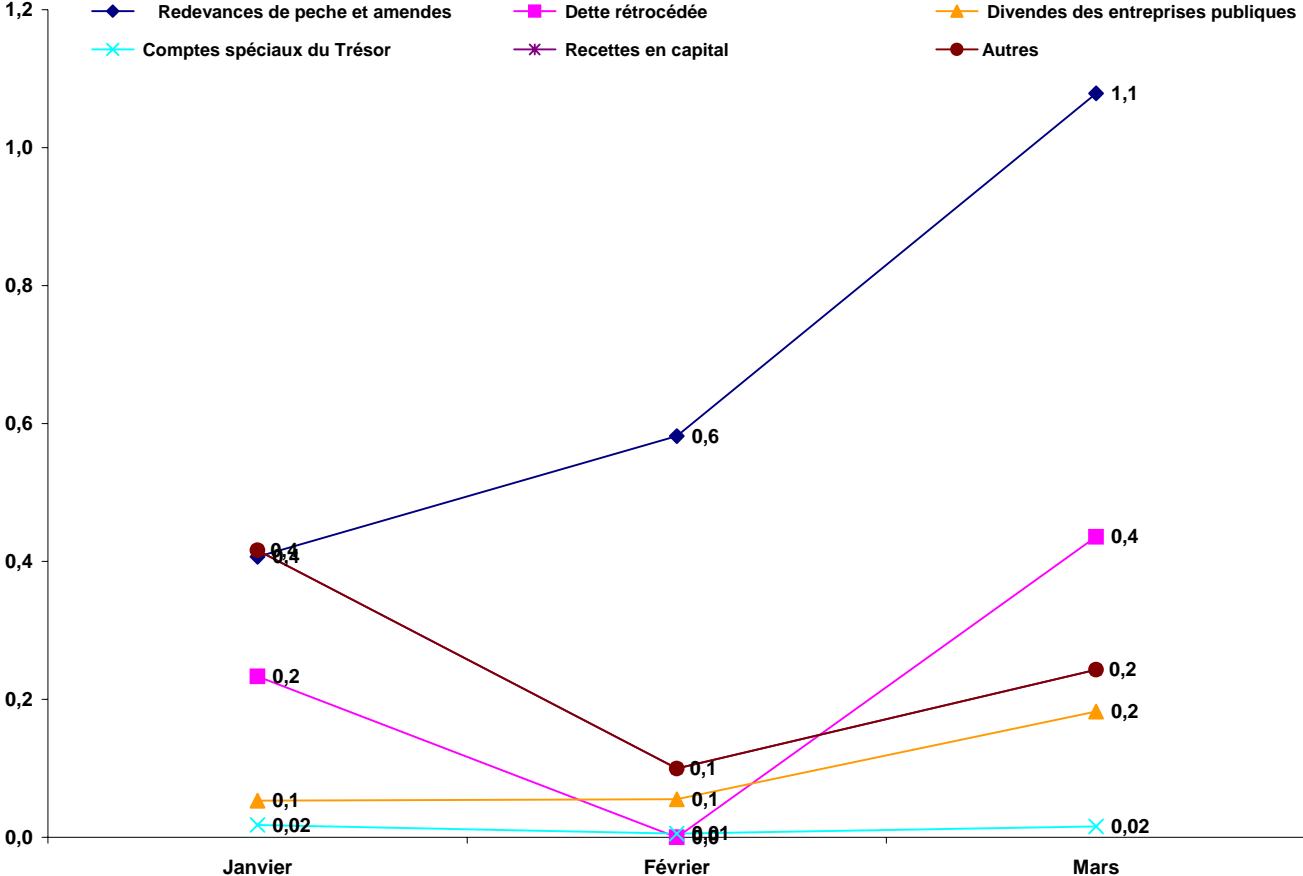
31. Une comparaison plus globale des recettes non fiscales avec les pr visions d gage les enseignements qui suivent.

32. L'estimation pour les redevances de p che a  t e atteinte, par contre les dettes r troced es initialement pr vues   0.7 n'ont atteint que 0.4.

33. Les recettes en capital ont  t e bien en dessous des attentes, elles n'en repr sentent que 10%. La Direction des domaines devrait donc redoubler d'effort durant le deuxi me trimestre de l'ann e pour redresser cette situation

34. La tendance des recettes non-fiscales montre un mois de janvier sous la moyenne, un mois de f vrier faible et un tr s bon mois de mars. Les raisons de ce comportement sont identiques   celles d j  cit es plu haut.

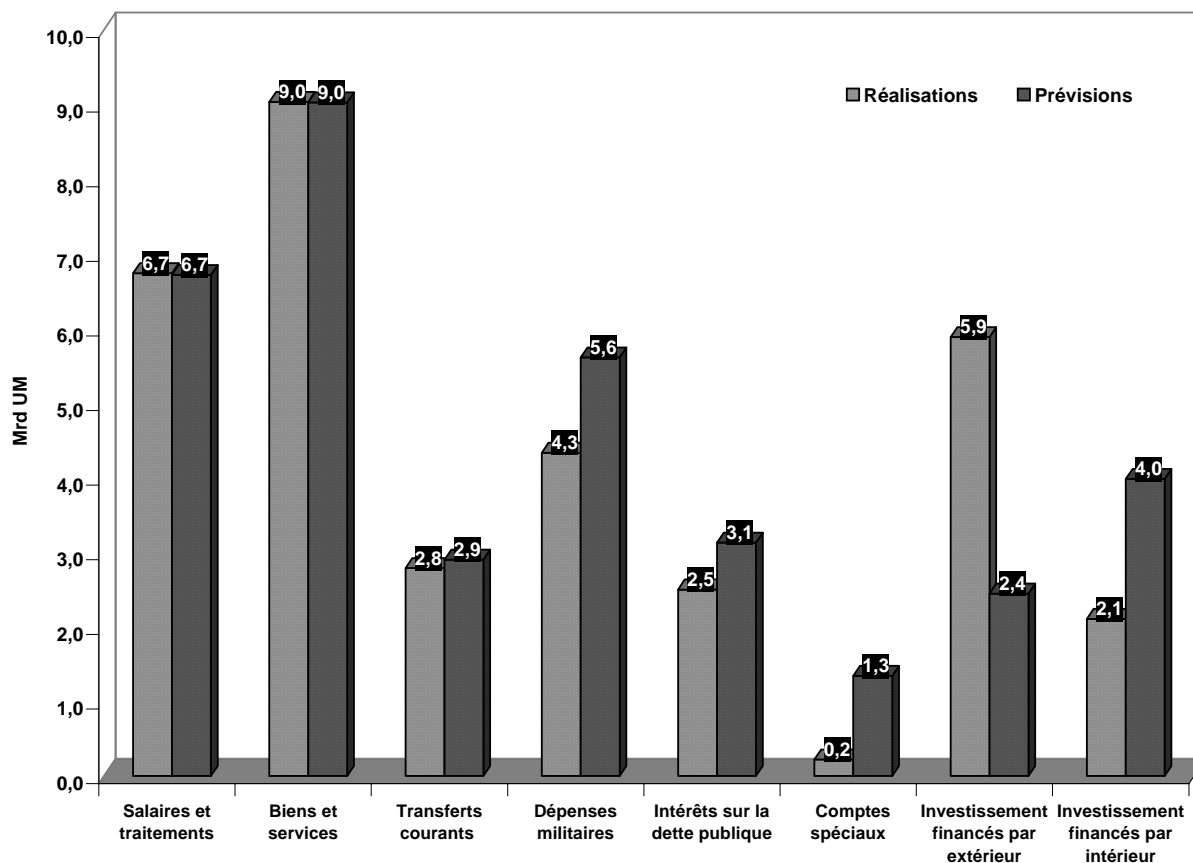
Graphique 7: Evolutions de recettes non fiscales pour le trimestre 1 de 2006



## 2. Dépenses

35. L'exécution des dépenses respecte presque parfaitement les prévisions du programme (35,2 milliards), et se situe légèrement en dessous des barres convenues par celui-ci (33,6).

Graphique 8: Performances des dépenses



36. L'exécution pour les rubriques de dépenses les plus importantes telles que les dépenses sur biens et service et les traitements et salaires sont équivalentes aux prévisions du programme respectivement 9 et 6,7 milliards.

37. Si les dépenses d'équipement ont atteint 8 milliards hors que le programme ne prévoyait que 6,4 Milliards, cela est dû aux investissements sur financements extérieurs qui ont dépassé le double des prévisions. Les dépenses d'investissement sur financement intérieur auraient dû être supérieurs aux 2,1 milliards de l'exécution.

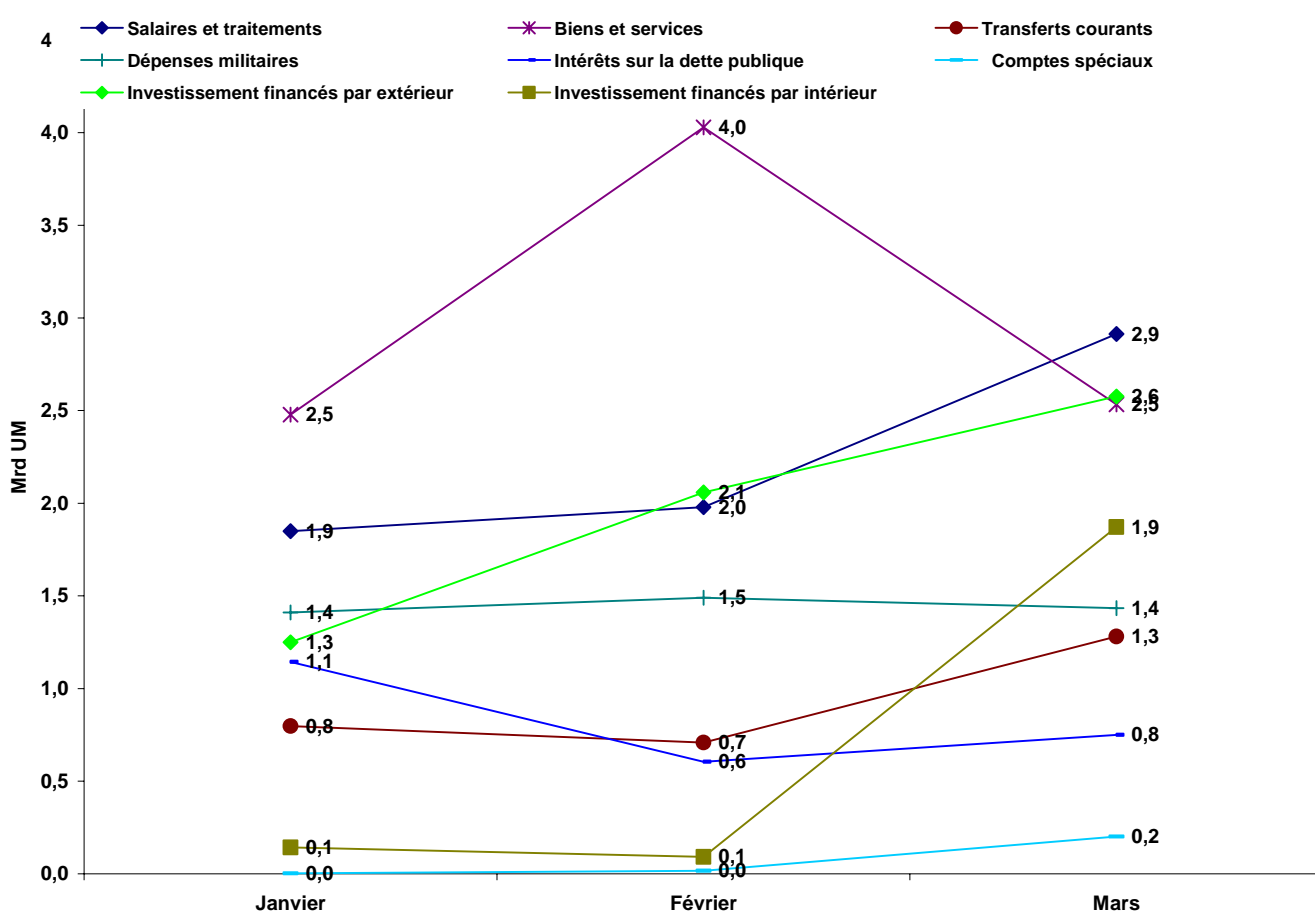
38. Le comportement de la dépense prouve que les dépenses obligatoires et prioritaires ont été toutes exécutées, les dépenses accessoires ont des seuils d'exécution assez considérable, et d'une manière générale que la programmation des dépenses a été globalement respectée.

39. Si les dépenses sur comptes spéciaux du trésor n'ont été que 0,2 milliards, pour des recettes 0,3 milliards, cela s'inscrit dans le cadre de ne dépenser sur les comptes d'affectations spéciales que ce qu'ils perçoivent.

40. Le niveau des intérêts sur les emprunts intérieurs et sa conformité avec les prévisions reflète que le principe de garder le seuil de l'endettement intérieur au niveau du 31.12.2005 a été respecté.

41. A travers l'analyse de l'évolution des dépenses, il apparaît clairement que l'effet de la régulation budgétaire a bien fonctionné. Le suivi régulier de l'évolution des dépenses a permis une meilleure maîtrise de comportement de celles-ci durant le trimestre.

Graphique 9: Evolution des dépenses au premier trimestre de 2006



42. Le mois de février a été marqué par une crête de 4 milliards pour les dépenses sur biens et services.

43. Au niveau des dépenses militaires, le seuil 1,5 milliards correspond aux salaires des corps constitués.

44. La montée des traitements salaires et accessoires s'explique par une paie blanche en janvier où les salaires des fonctionnaires de l'Etat sans aucun

avantage, ce qui survient souvent après chaque augmentation de salaires. Le seuil réel des salaires se situe plutôt au niveau survenu en Mars.

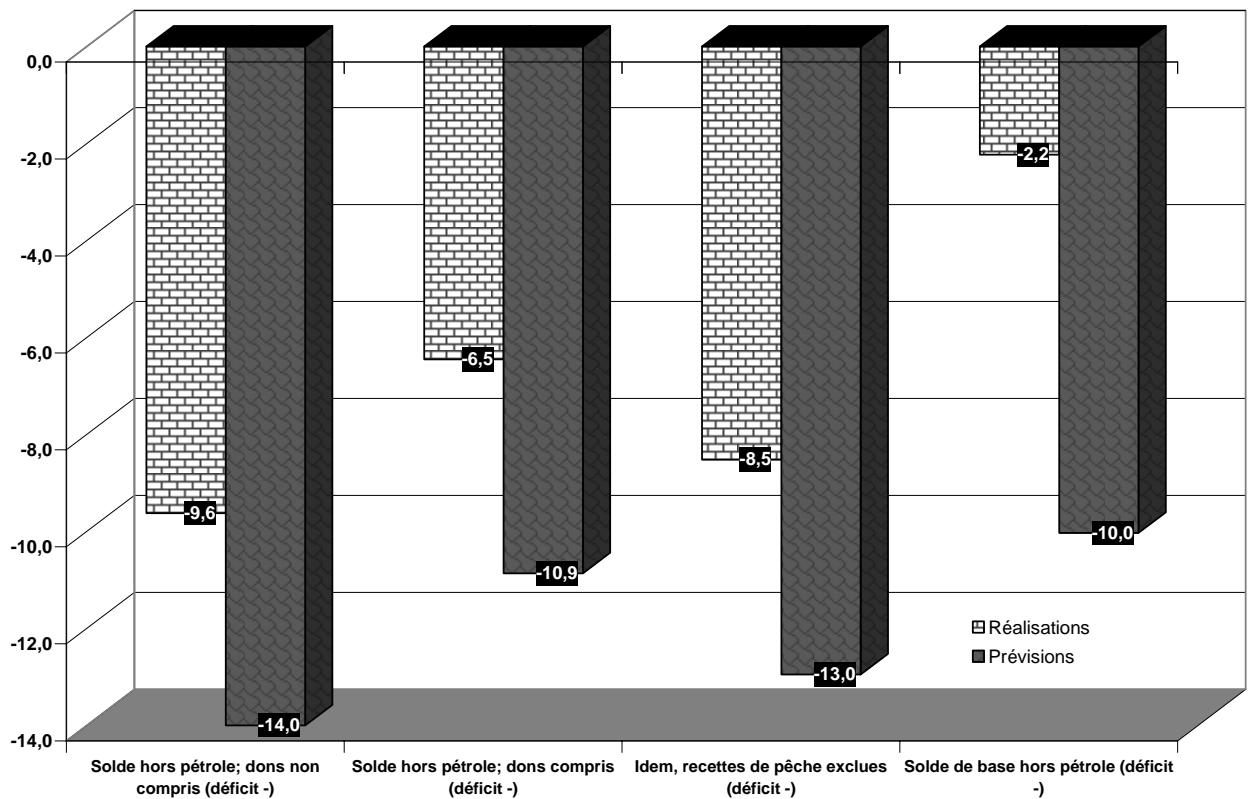
45. L'augmentation croissante des investissements extérieures s'explique par la confiance progressive qui s'établi auprès des bailleurs de la Mauritanie à la lumière de la conjoncture politique actuelle.

### 3. Solde

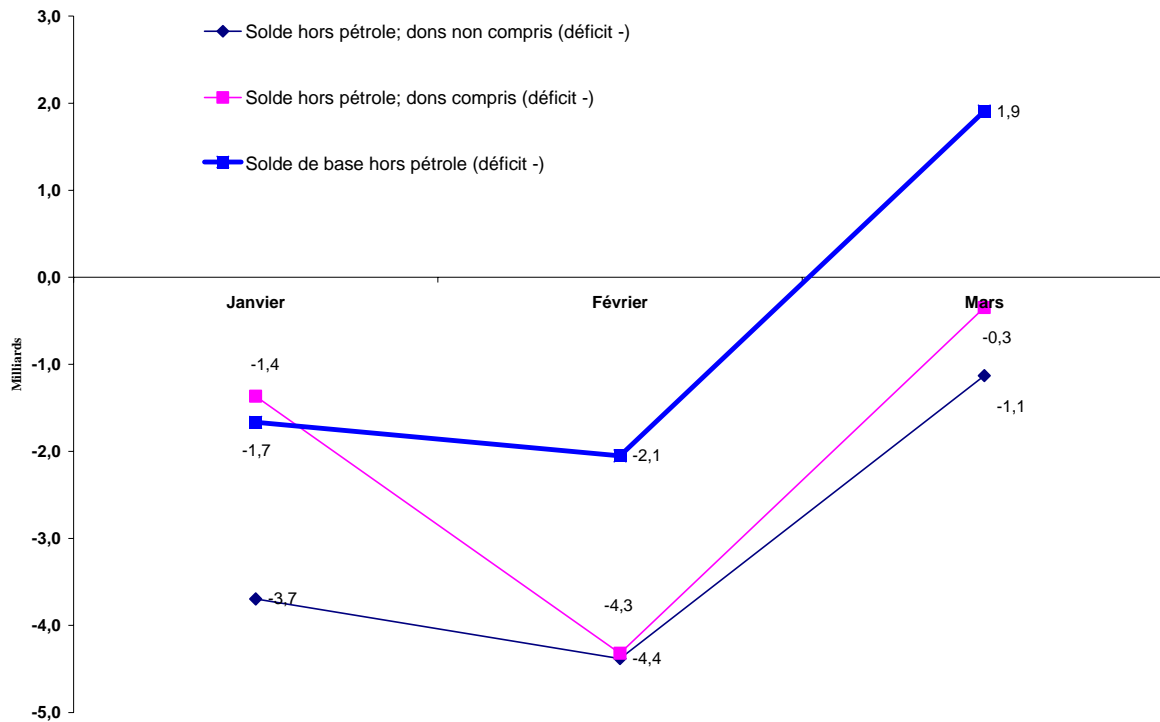
46. Le solde initialement déficitaire prévu par le programme a été largement respecté pour les raisons suivantes et cela malgré la sous estimation par le programme des dépenses sur financement extérieur :

- Bonne performance des recettes
- Régulation adéquate des dépenses

Graphique 10: Comportement des soldes



47. Le déficit du mois de février était relativement important mais cela a été compensé par les bonnes performances du mois de mars.



#### 4. Financement

48. Le financement a été réalisé dans le respect du programme.

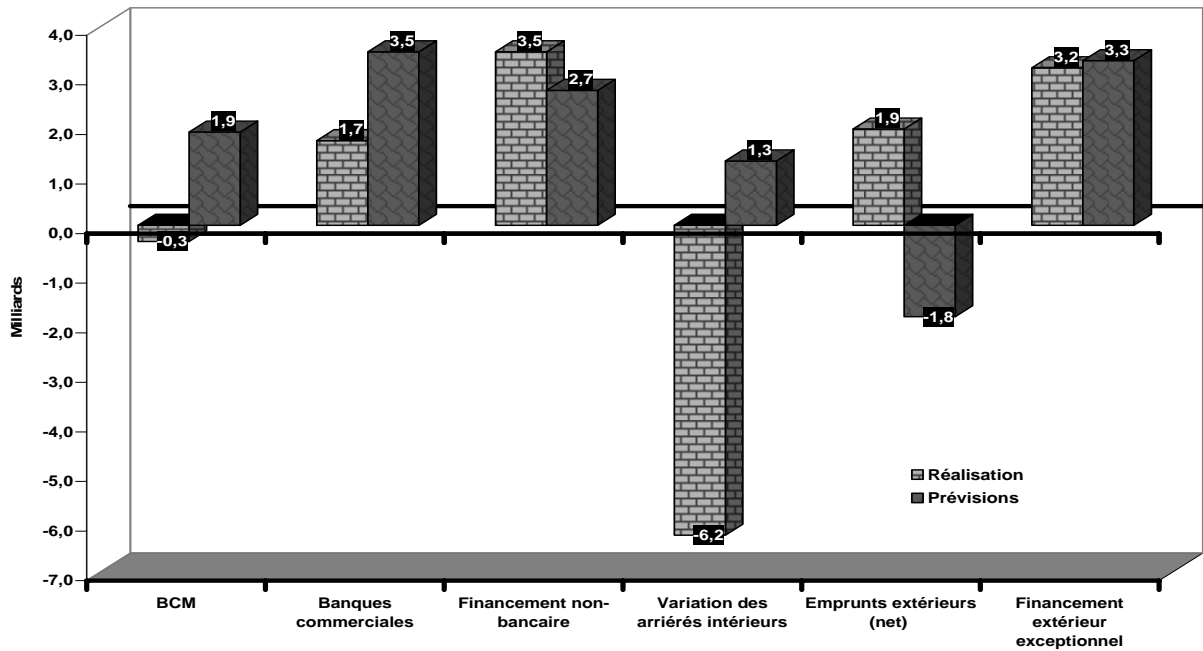
49. Il a été marqué par les aspects ci-dessous :

- diminution du seuil des emprunts par bons du trésor (3,5 à 1,7)
- Amélioration de la position du compte courant de -0,3
- Apurement des arriérés à hauteur de 8,7

50. Les financements extérieurs sont situés bien au dessus des attentes du programme.

51. A travers la lecture du financement on aboutit à la conclusion que la seule ressource du financement du budget de l'Etat sont les recettes qui ont atteint un seuil permettant d'améliorer la position de l'Etat au lieu du maintien des arriérés et l'accumulation des instances ainsi que le recours au découvert du compte courant à la BCM.

Graphique 11: Comportement du financement



52. Le graphique 11 montre la position à la BCM, pour laquelle le programme prévoyait 1.9 Milliard d'augmentation du découvert et qui finalement s'est retrouvée améliorée de 300 Millions par rapport à la situation au 31.12.2005.

53. Les emprunts auprès des banques pour lesquels le programme fixait un plafond de 3.5 milliards n'ont atteint que 1.7 milliard, bien que les seuils des dépenses ont tous été atteints.

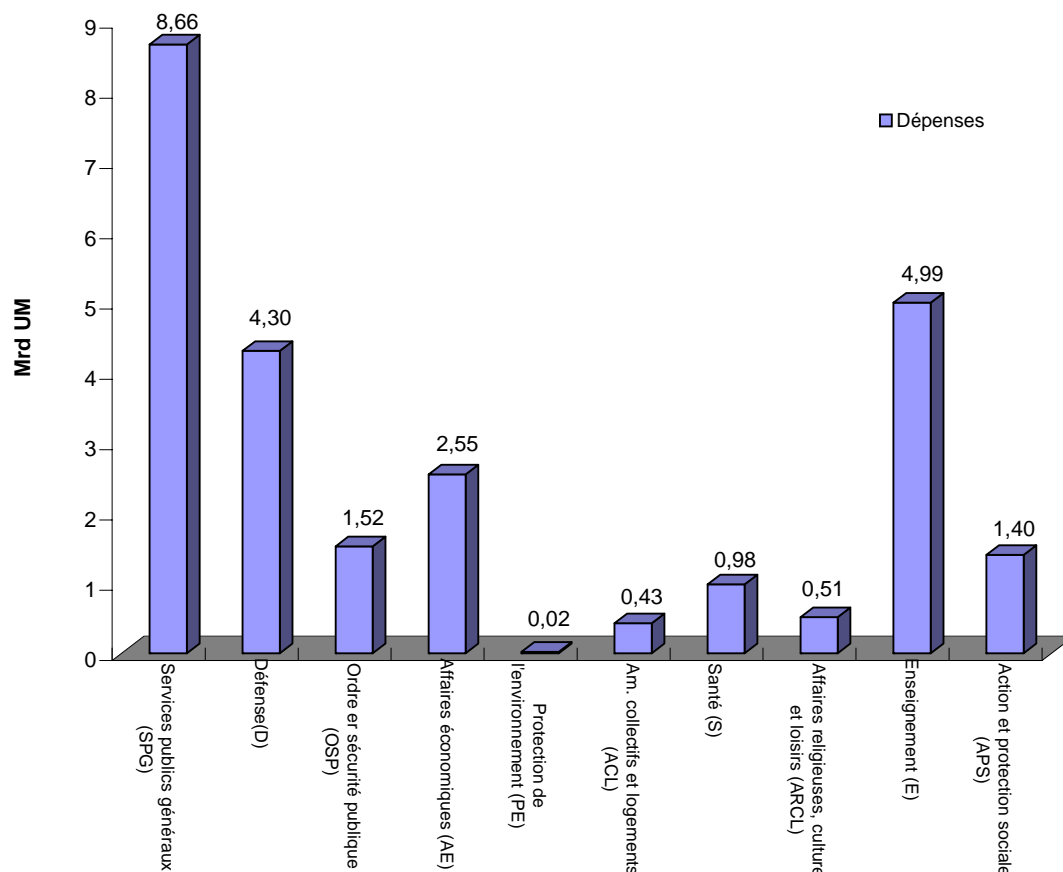
54. Les financements non-bancaires pourtant difficiles à obtenir ont été de 3.5 Milliards pour des prévisions de 2.7, comportement de nature à atténuer l'inflation.

55. Les financements extérieurs ont de très loin dépassé les prévisions.



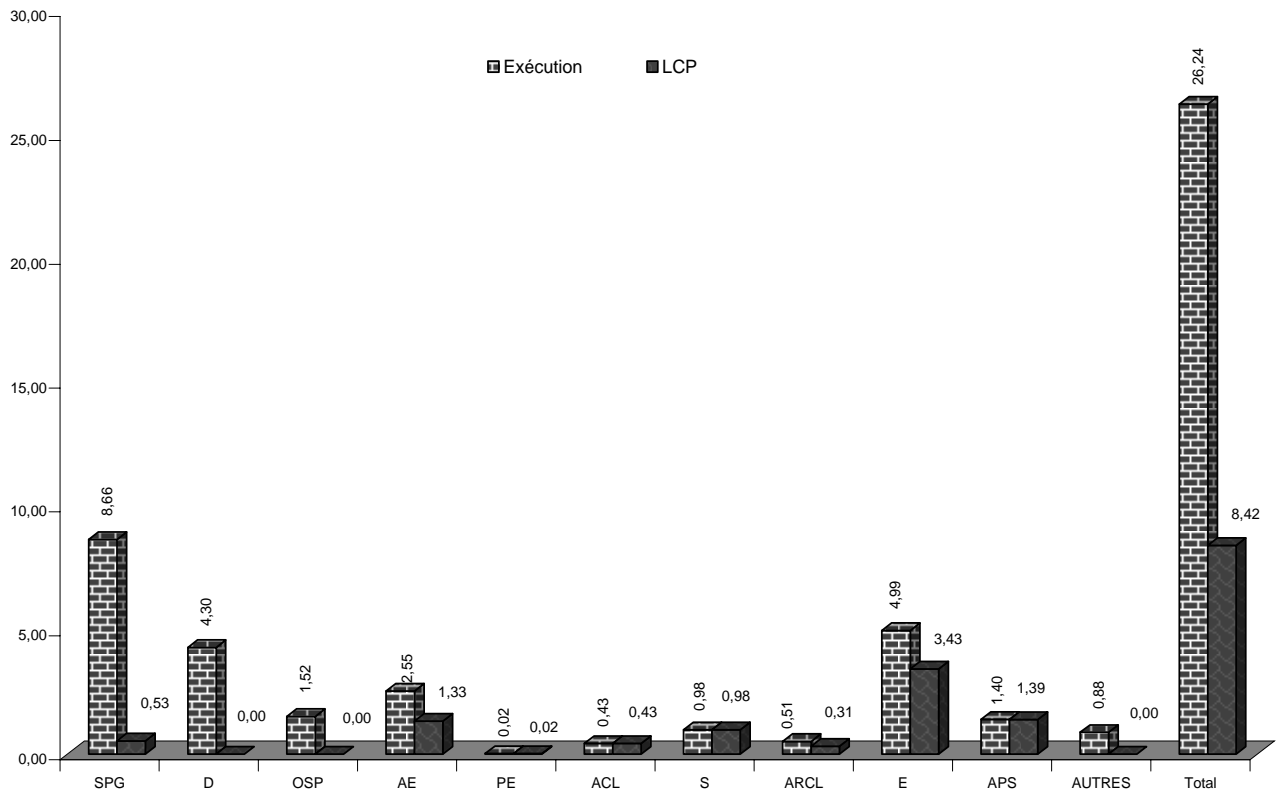
## 5. Classification fonctionnelle et exécution des dépenses de lutte contre la pauvreté

Graphique 12: Résultats pour les principales fonctions



56. Le programme suivi par les services du FMI a préconisé une classification fonctionnelle des dépenses. Le graphique ci-dessus présente l'exécution des dépenses suivant les 10 fonctions principales de la nomenclature fonctionnelle. Nous remarquons sur ce graphique que les services publics généraux présentent une exécution assez importante. Ceci est typique d'un début d'année, où les administrations s'équipent et s'approvisionnent, comportement appelé à changer pour les trimestres de l'année. L'éducation vient en deuxième position, ce qui est tout à fait normal et qui aura à se maintenir sauf pour le troisième trimestre (vacances scolaires).

**Graphique 13: Exécution des dépenses de lutte contre la pauvreté**



57. Parmi les fonctions de la nomenclature, certaines ont été identifiées comme contribuant à la lutte contre la pauvreté. C'est par le truchement de ces fonctions que l'exécution des dépenses de lutte contre la pauvreté est saisie.

58. Le graphique ci-dessus présente que le niveau d'exécution des dépenses de lutte contre la pauvreté par fonction et le compare à l'exécution des dépenses totales par fonctions. Les dépenses de lutte contre la pauvreté représentent environ le tiers des dépenses totales exécutées hors financement extérieurs et intérêts de la dette extérieure. L'apurement des arriérés en représente l'autre tiers.



Tableau 2. Mauritanie: Opérations financières consolidées de l'État, 2005-06

(En milliards d'ouguyia; sauf indication contraire)

06/07/2006 17:03	2005					2006					2006	
	Est.	T1P Prog.	T1E Est.	T2P Prog.	T2R Rév. 05/06	T1-T2P Prog.	T1-T2R Rév. 05/06	T3R Rév. 05/06	T4R Rév. 05/06	Proj. Jan 06	Révision Mai 06	
Recettes totales et dons	131,4	24,3	27,2	39,4	40,1	63,7	67,3	41,2	41,8	146,2	150,3	
Recettes totales hors dons	121,0	21,2	24,0	36,3	37,0	57,5	61,1	36,8	38,4	134,2	136,3	
Recettes fiscales	76,0	16,7	20,2	24,3	23,0	41,0	43,2	26,3	21,5	90,2	90,9	
Impôts sur revenu et bénéfices	25,6	4,1	5,7	6,8	7,8	10,9	13,5	5,2	4,1	21,8	22,7	
Taxes sur les biens et services	36,7	9,4	10,5	10,9	10,0	20,3	20,5	11,2	9,8	41,1	41,5	
Taxes sur le commerce international	11,3	3,1	2,8	5,3	4,0	8,4	6,9	4,9	4,2	17,5	16,0	
Autres	2,4	0,2	1,1	1,2	1,2	1,4	2,3	5,0	3,4	9,8	10,7	
Dont: recouvrement sur les années précédentes	1,3	0,0	0,0	0,9	0,9	0,9	0,9	4,5	3,2	8,7	8,7	
Recettes non fiscales	45,0	4,4	3,8	12,1	14,0	16,5	17,8	10,5	17,0	44,0	45,4	
Dont: compensation EU (ou son équivalent)	27,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,6	8,4	14,0	14,0	
Dons	10,3	3,1	3,2	3,1	3,1	6,2	6,2	4,4	3,4	12,0	14,0	
Projets	2,7	0,6	0,6	0,9	0,9	1,5	1,5	3,0	1,1	3,6	5,6	
Aide budgétaire	7,6	2,5	2,6	2,2	2,2	4,7	4,7	1,4	2,3	8,4	8,5	
Dont: Assistance PPTE	7,6	1,4	1,4	2,2	2,2	3,6	3,6	1,4	2,3	7,3	7,3	
Dépenses et prêts nets	166,3	35,1	33,7	48,3	55,0	83,3	88,7	48,0	51,2	186,6	187,9	
Dépenses courantes	126,7	28,6	25,6	37,3	42,2	66,0	67,8	36,2	40,8	147,0	144,7	
Salaires et traitements	22,4	6,7	6,7	6,7	6,7	13,4	13,4	6,7	6,7	26,9	26,9	
Biens et services	60,6	9,0	9,0	13,4	15,9	22,4	24,9	16,3	16,6	57,8	57,8	
Dont: processus électoral	...	1,6	1,4	0,9	1,1	2,5	2,5	0,6	0,9	4,0	4,0	
Transferts courants	8,7	2,9	2,8	3,9	4,0	6,8	6,8	3,9	4,9	15,6	15,6	
Dépenses militaires	17,7	5,5	4,3	5,5	6,7	11,0	11,0	5,5	5,5	22,4	22,0	
Intérêts sur la dette publique	16,1	3,1	2,5	6,5	6,5	9,6	9,0	2,4	5,7	18,9	17,1	
Extérieurs	8,3	1,5	1,5	2,7	2,7	4,3	4,2	1,4	2,5	8,2	8,2	
Intérieurs	7,8	1,6	1,0	3,7	3,7	5,3	4,7	1,0	3,1	10,6	8,8	
Comptes spéciaux	1,1	1,3	0,2	1,3	2,5	2,7	2,7	1,3	1,3	5,4	5,4	
Dépenses d'équipement et prêts nets	36,6	6,4	8,0	11,0	12,8	17,4	20,8	11,8	10,5	39,7	43,1	
Investissement financés par extérieur	15,2	2,4	5,9	3,7	3,7	6,2	9,6	3,9	4,4	14,4	17,8	
Investissement financés par intérieur	21,4	4,0	2,1	7,2	9,1	11,2	11,2	7,9	6,1	25,3	25,3	
Restructurations et prêts nets	2,9	...	0,0	...	...	...	0,0	...	...	...	0,0	
Solde hors pétrole; dons non compris (déficit -)	-45,3	-13,9	-9,6	-11,9	-18,0	-25,8	-27,6	-11,2	-12,8	-52,5	-51,6	
Solde hors pétrole; dons compris (déficit -)	-34,9	-10,8	-6,5	-8,9	-14,9	-19,6	-21,4	-6,8	-9,4	-40,4	-37,5	
<b>Solde de base (def. du programme) (déficit -)</b>	...	<b>-10,0</b>	-2,2	<b>-5,5</b>	-11,5	<b>-15,5</b>	-13,7	-5,9	-5,9	<b>-29,8</b>	<b>-25,5</b>	
Recettes pétrolières (net)	...	1,3	2,7	17,0	17,1	18,4	19,8	48,3	31,2	56,7	99,3	
Solde global; dons non compris (déficit -)	-45,3	-12,7	-6,9	5,1	-0,9	-7,5	-7,8	37,1	18,4	4,2	47,7	
Solde global; dons compris (déficit -)	-34,9	-9,5	-3,8	8,2	2,2	-1,3	-1,6	41,6	21,8	16,2	61,7	
Financement	34,9	9,5	3,8	-8,2	-2,2	1,3	1,6	-42,6	-23,5	-20,9	-64,4	
Financement intérieur	20,6	8,0	-1,4	-7,5	-0,1	0,5	-1,5	-39,6	-23,2	-19,4	-64,2	
Système bancaire	33,1	5,4	1,4	0,0	4,0	5,4	5,4	-28,4	-19,6	-2,3	-42,6	
BCM	-6,3	1,9	-0,3	0,0	2,2	1,9	1,9	-10,0	-12,0	0,0	-20,1	
Banques commerciales	39,3	3,5	1,7	0,0	1,8	3,5	3,5	-18,4	-7,6	-2,3	-22,5	
Financement non-bancaire	2,9	2,7	3,5	-5,0	-5,0	-2,3	-1,5	1,3	4,2	4,0	4,0	
Variation des arriérés intérieurs	-15,4	-0,1	-6,2	-2,5	0,9	-2,6	-5,3	-12,5	-7,8	-21,1	-25,6	
Instances du Trésor	-12,4	-0,1	-6,2	0,0	4,5	-0,1	-1,7	0,0	0,0	-0,1	-1,7	
Dette croisée et autres engagement d'Etat	-3,0	0,0	0,0	-2,5	-3,6	-2,5	-3,6	-12,5	-7,8	-21,1	-23,9	
Recettes de privatisation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Financement extérieur	11,1	1,5	5,1	-0,7	-2,1	0,8	3,1	-3,0	-0,2	-1,5	-0,2	
Compte pétrolier (net)	...	0,0	0,0	-2,6	-4,0	-2,6	-4,0	-5,7	-2,1	-9,5	-11,8	
Recettes pétrolières (net)	...	-1,3	-2,7	-17,0	-17,1	-18,4	-19,8	-48,3	-31,2	-56,7	-99,3	
Contribution du compte pétrolier	...	1,3	2,7	14,4	13,0	15,7	15,7	42,6	29,1	47,1	87,4	
Autres (net)	11,1	1,5	5,1	2,0	2,0	3,5	7,1	2,7	1,8	8,0	11,7	
Emprunts extérieurs (net)	-3,8	-1,8	1,9	-1,5	-1,5	-3,3	0,5	-2,2	-1,1	-6,6	-2,9	
Financement extérieur exceptionnel	14,9	3,3	3,2	3,4	3,4	6,8	6,6	4,9	3,0	14,7	14,5	
Erreurs et omissions	3,3	...	0,0	...	0,0	...	0,0	0,0	0,0	...	0,0	
Financement à confirmer (ecart)	...	...	...	...	...	...	...	1,0	1,7	4,7	2,7	
(En pourcentage du PIB hors pétrole; sauf indication contraire)												
Recettes et dons (pétrole inclû)	...	4,4	5,2	9,7	9,9	14,1	15,1	15,5	12,7	35,2	43,3	
Recettes et dons (hors pétrole)	26,4	4,2	4,7	6,8	7,0	11,0	11,7	7,1	7,2	25,5	26,1	
Recettes totales, dons exclus	24,4	3,6	4,2	6,3	6,4	9,9	10,6	6,4	6,7	23,1	23,6	
Dont: recettes fiscales	15,3	2,9	3,5	4,2	4,0	7,1	7,5	4,6	3,7	15,5	15,8	
Dépenses et prêts nets	33,5	6,0	5,8	8,3	9,5	14,3	15,4	8,3	8,9	32,1	32,6	
Courantes	25,5	4,9	4,4	6,4	7,3	11,3	11,7	6,3	7,1	25,3	25,1	
Dépenses d'équipement et prêts nets	7,4	1,1	1,4	1,9	2,2	3,0	3,6	2,0	1,8	6,8	7,5	
Solde hors pétrole; dons non compris (déficit -)	-9,1	-2,4	-1,7	-2,1	-3,1	-4,4	-4,8	-1,9	-2,2	-9,0	-8,9	
Solde hors pétrole; dons compris (déficit -)	-7,0	-1,9	-1,1	-1,5	-2,6	-3,4	-3,7	-1,2	-1,6	-7,0	-6,5	
Solde global; dons non compris (déficit -)	-9,1	-2,2	-1,2	0,9	-0,2	-1,3	-1,4	6,4	3,2	0,7	8,3	
Solde global; dons compris (déficit -)	-7,0	-1,6	-0,7	1,4	0,4	-0,2	-0,3	7,2	3,8	2,8	10,7	
Ecart de financement	...	...	...	...	...	...	...	0,2	0,3	0,8	0,5	
Pour mémoire:												
Solde primaire hors pétrole, dons compris (déficit -)	-3,8	-1,3	-0,7	-0,4	-1,5	-1,7	-2,1	-0,7	-0,7	-3,7	-3,5	
Recettes pétrolières (millions de dollars EU)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	212,9	369,1	
Solde du compte pétrolier à fin période (millions de dollars EU)	...	...	...	9,8	15,0	9,8	15,0	36,4	44,1	35,4	44,1	
Encours de bons du Trésor (en milliard d'ouguyias)	55,4	61,6	60,6	56,6	57,4	56,6	57,4	40,3	36,9	57,1	36,9	
Dont: banques commerciales	52,3	55,8	54,0	55,8	55,8	55,8	55,8	37,4	29,8	50,0	29,8	
Encours (identifié) arriérés intérieurs (en milliard d'ouguyias)	40,0	41,2	33,8	38,7	34,7	38,7	34,7	22,2	14,4	20,2	14,4	
Idem, en mois de dépenses hors salaires et intérêts (investissements sur financement extérieur non compris)	4,6	4,1	3,4	3,9	3,5	3,9	3,5	2,2	1,4	2,0	1,4	
Encours d'instances du Trésor (en milliard d'ouguyias)	8,7	10,0	2,5	10,0	7,0	10,0	7,0	7,0	7,0	10,0	7,0	
Idem, en mois de dépenses hors salaires et intérêts (investissements sur financement extérieur non compris)	1,0	1,5	0,4	1,0	0,6	1,0	0,6	0,6	0,6	1,0	0,7	
Dépenses sociales (courant et capital); ancienne définition	6,9	...	...	...	...	...	...	...	...	8,0	8,1	
Dépenses de lutte contre la pauvreté; nouvelle définition	...	...	1,5	...	...	...	...	...	...	5,3	5,3	
Investissements des entreprises publiques financées par dette rétrocedé	0,2	...	...	...	...	...	...	...	...	2,8	2,8	

Sources: Données et projections fournies par les autorités mauritaniennes et les estimation et projections du service du FMI.

### Annexe 3 : Analyse de l'apurement des arriérés

La Trésor a constaté et arrondi à dix milliards cent millions d'Ouguiya (10,1 milliards UM) le montant des instances de paiement au 31 décembre 2005 et l'a porté au Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) au titre de l'année 2005. Par la suite, les différents états de rapprochements interne (entre les écritures du service de la comptabilité et celles du service de la dépense) et externe (entre les écritures du Trésor et celles de la BCM) ont permis d'arrêter le montant initial exact de ces arriérés et de les revoir à la baisse. Ainsi, le montant initial exact a été arrêté à dix milliards quarante millions trois cent cinquante cinq mille neuf cent soixante dix huit virgule soixante dix sept Ouguiya (10.040.355.978,77 UM).

Ce chiffre a été revu à la baisse en le diminuant d'un montant d'un milliard trois cent seize millions huit cent douze mille trois cent quatre vingt quatorze virgule quarante trois Ouguiya (1.316.812.394,43 UM) représentant essentiellement des régularisations ou des paiements effectués au moment du passage de l'exercice 2005 à l'exercice 2006. Ce montant se décompose ainsi qu'il suit :

- Deux cents millions d'Ouguiyas (200.000.000 UM), ce montant a été déjà réglé au profit de la Rabita des Oulémas sous forme d'avance et la régularisation correspondante a figuré dans les instances ;
- Trois cent quatre vingt sept millions d'Ouguiya (387.000.000 UM) représentant une erreur de montant sur deux mandats ;
- Six cent trente trois millions cent soixante seize mille cent quarante et un virgule quatre vingt cinq Ouguiya (633.176.141,85 UM) représentant des règlements effectués finalement le jour même du 30 décembre 2005 ;
- Quatre vingt seize millions six cent trente six mille deux cent cinquante deux virgule cinquante huit Ouguiya (96.636.252,58 UM) représentant des régularisations d'écritures diverses effectuées le 18 février 2006.

Le montant définitif des arriérés s'élève par conséquent à huit milliards sept cent vingt trois millions cinq cent quarante trois mille cinq cent quatre vingt quatre virgule trente quatre Ouguiya (8.723.543.584,34 UM).

A la date du 28 février 2006, les arriérés ont été apurés à hauteur d'un montant de huit milliards sept cent sept millions cent vingt six mille six cent quatre vingt treize virgule quarante Ouguiya (8.707.126.693,40 UM).

Les arriérés non réglés aux bénéficiaires (mais consignés et donc payés) à ce jour s'élèvent à seize millions quatre cent seize mille huit cent quatre vingt dix virgule quatre vingt quatorze Ouguiya (16.416.890,94 UM). Les mandats concernés ne peuvent être réglés en leur état, soit parce qu'ils sont dépourvus de domiciliation bancaire, ou bien qu'ils font l'objet d'une lettre de suspension de l'Inspection générale d'Etat, ou que leur dossier est incomplet etc...

Lesdits arriérés se décomposent comme suit :

1. Deux millions trois cent mille Ouguiya (2.300.000 UM) : l'avis de crédit correspondant reste à vérifier, le mandat en question est probablement déjà réglé ;
2. Six millions quatre vingt trois mille six cent quarante sept Ouguiya (6.083.647 UM) : l'avis de crédit est égaré, le paiement éventuel nécessiterait l'émission d'un duplicata ;
3. Un million huit cent quatre vingt deux mille cinq cent Ouguiya (1.882.500 UM) : il s'agit d'un ordre de transfert sans domiciliation bancaire ;
4. Quatre millions six cent trente neuf mille cent quatre vingt et un virgule soixante et onze Ouguiya (4.639.181,71 UM) : il s'agit d'un ensemble de mandat ayant fait l'objet d'une lettre de suspension de la part de l'Inspection générale d'Etat ;
5. Un million cinq cent onze mille cinq cent soixante deux virgule vingt trois (1.511.562,23 UM) : le fond de dossier du mandat en question a été égaré.

Ce dernier dossier est consigné par la division des oppositions dans l'attente de retrouver le dossier ou de le proposer, sinon, à l'annulation définitive par l'ordonnateur. Tandis que les quatre premiers dossiers sont consignés dans un compte d'attente, en particulier le compte n° 479 11, dans la perspective d'une régularisation ou d'une annulation définitive.